

NOM DE VOTRE ENTREPRISE et / ou son logo

> PROCEDURE FIDI N°1

MISSION EN EXTERIEUR OU DANS UN LOGEMENT/ LOCAL NON OCCUPE

> Diagnostiqueurs immobiliers

DEBUT (cliquez sur le lien pour lire le commentaire)

[Préparer ses EPI et EPC COVID-19](#) (cliquez sur le lien pour lire le commentaire)

[Préparer les documents nécessaires à son déplacement](#) (cliquez sur le lien pour lire le commentaire)

REALISER UNE MISSION DE REPERAGE (cliquez sur le lien pour lire le commentaire)

1	Mettre les gants à usage unique et l'écran facial avant de sortir de mon véhicule
2	Lors du cheminement entre la voiture et le lieu d'intervention, respecter les distances de sécurité (2m)
3	Entrer dans le logement / désinfecter l'écran facial / retirer les gants usagés puis les mettre dans le sac à déchets/ se laver les mains avec du gel hydroalcoolique
4	Suivre les modes opératoires / méthodologies d'intervention / Mettre les gants à usage unique durant toute la durée de l'intervention / Retirer les gants usagés puis les mettre dans le sac à déchets <small>(cliquez sur le lien pour lire le commentaire)</small>

FIN DE LA MISSION

5	Mettre les gants à usage unique et l'écran facial avant de sortir du logement ou local / à la sortie du logement ou local, remettre les clés dans le sachet de prélèvement
6	Lors du cheminement entre le lieu d'intervention et la voiture, respecter les distances de sécurité (2m)
7	Avant d'entrer dans le véhicule / désinfecter l'écran facial / Retirer les gants usagés puis les mettre dans le sac à déchets
8	Entrer dans le véhicule / se laver les mains avec du gel hydroalcoolique

TRAJET

9	Rendre les clés auprès du D.O / suivre les étapes de 1 à 6.
---	---

Désinfecter la tablette et le téléphone / Laisser le reste du matériel (hormis la machine plomb) dans le coffre de son véhicule / Se garer dans un endroit sécurisé

FIN (cliquez sur le lien pour lire le commentaire)

> COMMENTAIRES

<p>Début 1</p>	<p>Pour toute question relative à la pandémie Coronavirus vous pouvez contacter le(s) référent(s) Covid-19 : · Prénom Nom Mail téléphone</p>
<p>Préparer ses EPI 2</p>	<p>Gants à usage unique, solution hydroalcoolique, savon, eau, lingettes virucides, écran facial, "masque barrières", sac à déchets et sachet de prélèvement pour les clés. Prévoir son propre stylo, Utiliser systématiquement ses propres EPI et matériel durant toute la durée de l'intervention. Ne pas garder les mêmes gants plus d'une heure.</p> <p>Nota : La visière peut être remplacée par un masque P1, P2, P3 ou "masque barrières"+ lunettes de protection.</p>
<p>Préparer les documents nécessaires à son déplacement 3</p>	<p>Plan de prévention Avoir à sa disposition le plan de prévention signé.</p> <p>Documents liés au déplacement : Justificatif de déplacement professionnel Pièce d'identité Protocole d'intervention et procédures de votre entreprise adapté du modèle FIDI Flyer gestes barrières FIDI</p> <p>Nota : Toute la journée : intervention, pause déjeuner, ravitaillements carburants, etc.... appliquer les gestes barrières recommandées par l'OMS (cf. Gestes barrières Protocole FIDI).</p>
<p>4</p>	<p>Pas de signature Ordre De Mission pendant cette période. Si possible, demander au détenteur des clefs de venir ouvrir préalablement le logement ou local.</p> <p>Nota : Ne pas garder les mêmes gants plus d'une heure.</p>
<p>5</p>	<p>Nota : Il faudra bien évidemment prendre en compte les risques propres à l'intervention. Le risque Covid-19 ne doit pas altérer la prise en compte de l'ensemble des risques inhérents à la mission.</p>
<p>FIN</p>	<p>Prévenir son supérieur hiérarchique en fin de mission.</p> <p>Gestion des déchets :</p> <ol style="list-style-type: none"> Pendant une intervention amiante : Utiliser la procédure de gestion des déchets amiante habituelle Hors intervention amiante : Faire un sac à déchets spécifique évacué en déchet banal.

NOM DE VOTRE ENTREPRISE et / ou son logo

> PROPRIETES

<p>Objet</p>	<p>Procédure n° 1 de reprise d'activité :</p> <p>Cette procédure définit les règles à mettre en œuvre pour permettre les activités qui ne nécessitent pas de rencontrer le donneur d'ordre ou toutes autres personnes sur le site faisant l'objet de l'intervention, avec le souci de protéger la santé et la sécurité des diagnostiqueurs immobiliers impliqués.</p> <p>Définition : Un intervenant est considéré comme seul s'il peut effectuer sa tâche sans aide, sans échange d'outils ni de matériel, en garantissant qu'il n'y aura personne dans le local ou logement. En cas de proximité avec un tiers (passant), les gestes barrière devront être respectés.</p> <p>Élément déclencheur : Protocole + procédures + avis favorable du CSE</p>
<p>Domaine d'application</p>	<p>Elle s'applique aux diagnostiqueurs immobiliers impliqués dans la réalisation de missions terrain.</p> <p>Prérequis : Obtention des autorisations administratives nécessaires à l'exécution des prestations. Mise à jour des documents de sécurité adéquats (Plans de prévention, GC et PPSPS, modes opératoires éventuellement).</p>
<p>Type</p>	<p>Processus</p>
<p>Version</p>	<p>1.0</p>
<p>Statut</p>	<p>Applicable</p>
<p>Modifié le</p>	<p>14/04/2020</p>
<p>Auteur</p>	<p>(Votre entreprise) sur base FIDI</p>